



Elections Professionnelles du 22 novembre 2011

**Forte progression de la CGT au Ministère de la Justice  
825 voix de +, 1% de +, 1 siège de + au CTM**

Les résultats du Comité Technique Ministériel nous permettent de conforter la deuxième place de la CGT au Ministère de la Justice, en recueillant 8933 voix, soit 20,31% des suffrages exprimés.

Avec 825 voix de plus, la CGT obtient 1 siège supplémentaire, ce qui fait un total de 4 sièges, juste derrière l'UNSA qui conforte ses 5 sièges.

Face à un ministère méprisant, la CGT est donc confortée dans ses choix politiques, dans sa volonté de défendre les personnels de tous les corps, de toutes les directions.

Nous communiquerons le plus rapidement possible les résultats des différents scrutins.

**Et, sans attendre, la CGT des Chancelleries et Services Judiciaires, la CGT PJJ et la CGT Pénitentiaire tiennent à remercier vivement l'ensemble des agents qui ont accordé leur confiance à la liste CGT.**

Nous tenons à féliciter l'ensemble des militants qui ont œuvré à contrecarrer les lourdes défaillances d'organisation du Ministère dans le cadre de ces élections.

Paris, le 23 novembre 2011